CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL
SESSION 2008
Organisé par le Centre de Gestion de la Sarthe en convention avec les Centres de Gestion de Maine-et-Loire et de la Mayenne

3ème Concours
Spécialité Administration générale

Intitulé de l'épreuve :
Réponses à 3 à 5 questions sur le droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales.

Durée : 3 heures.
Coefficient : 3

Sujet :

1 – Les obligations des fonctionnaires.

2 – Le contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales.

3 – L'intercommunalité : avenir de la décentralisation ?

4 – Les attributions du Maire exercées au nom de l'Etat.

Barème : chaque question est notée sur 5 points.